



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019





## LA FIDUCIE EN BREF

La Fiducie agricole REM est une organisation indépendante à but non lucratif ayant pour mission « d'assurer la mise en valeur du plein potentiel des terres et des activités agricoles situées à proximité des infrastructures du REM et en garantir la pérennité. »

Dotée d'un budget initial de 2,9 millions de dollars, la Fiducie vise à faire l'acquisition de terres agricoles ou à conclure des ententes de gestion de terres agricoles afin d'assurer le développement et le maintien des activités agricoles aux environs de la gare terminale rive-sud du Réseau Express Métropolitain (REM). Elle a été officiellement lancée le 2 juillet 2019.

Ses objectifs sont :

- de protéger et de mettre en valeur les terres agricoles visées;
- d'assurer la pérennité, la vitalité et l'occupation dynamique de la zone agricole par les activités agricoles à proximité du REM;
- de freiner l'étalement urbain et la spéculation foncière;
- de favoriser l'établissement de la relève agricole;
- de contribuer à la sécurité alimentaire par le maintien en production des terres agricoles et la mise en cultures des superficies non exploitées du territoire;
- d'optimiser la mise en valeur des bois et corridors forestiers et métropolitains.

Le patrimoine de la Fiducie est administré par un Conseil des fiduciaires composé de 7 membres.



# MOT DE LA PRÉSIDENTE

**Julie Bissonnette**

L'année 2019 aura été une année historique pour la Fiducie agricole REM, car elle a été marquée par le lancement officiel de ses activités. Grâce aux efforts concertés de nombreux partenaires, cette initiative innovante visant à protéger le territoire et les activités agricoles de la spéculation foncière et du développement aura enfin pu voir le jour. Suivant la fondation de la Fiducie le 2 juillet 2019, le Conseil des fiduciaires a entrepris avec enthousiasme le lancement de ses travaux.

Les premières rencontres du Conseil des fiduciaires ont permis de procéder à la nomination des postes de présidente, de vice-présidente et de secrétaire-trésorière. Tous les fiduciaires ont également signé le code de déontologie nouvellement adopté et les règlements fondateurs de la Fiducie ont pu être entérinés. Il s'agit donc d'une première année charnière, qui aura permis de préparer la Fiducie pour la réalisation de ses prochaines étapes, soit l'acquisition de ses premières terres et la sécurisation de ses premiers actifs.

Le Conseil des fiduciaires sera ainsi appelé à se pencher, au cours des prochains mois, sur les prochaines étapes de son histoire. L'arrivée d'un nouveau coordonnateur ou d'une nouvelle coordonnatrice affectée aux activités de la fiducie permettra la poursuite des activités de la Fiducie de manière beaucoup plus soutenue. Une démarche de planification sera officiellement lancée au sein du Conseil afin de bien identifier les actions qui devront être entreprises pour permettre la réalisation des objectifs de la Fiducie.

Il me fait donc plaisir de signer le tout premier rapport d'activités de la Fiducie agricole REM qui marque la fin d'une année somme toute chargée, qui aura permis d'ériger des bases solides pour la poursuite de ses activités.



# LE CONSEIL DES FIDUCIAIRES

Le Conseil des fiduciaires est composé de sept membres. Sa composition, déterminée par les constituants au moment de la fondation de la Fiducie, est la suivante : 4 membres nommés par l'UPA, 1 membre nommé par Projet REM et 2 membres choisis conjointement par Projet REM et l'UPA. Les deux membres indépendants sont Tim Seah et Doreen Assaad. Ils sont respectivement secrétaire de la CMM et maire de Brossard. Élizabeth Boivin a été nommée par Projet REM, alors que Julie Bissonnette, Ghalia Chahine, Paul Doyon et Christian St-Jacques ont été nommés par l'UPA. Leur mandat se termine le 2 juillet 2021.

**Julie Bissonnette**, présidente

**Doreen Assaad**, vice-présidente

**Ghalia Chahine**, secrétaire-trésorière

**Élizabeth Boivin**, fiduciaire

**Paul Doyon**, fiduciaire

**Christian Saint-Jacques**, fiduciaire

**Tim Seah**, fiduciaire



*Le Conseil des fiduciaires de la Fiducie agricole REM accompagné de M. Marcel Groleau lors du lancement de lancement médiatique du 2 avril 2019, de gauche à droite : Élizabeth Boivin, Christian St-Jacques, Paul Doyon, Doreen Assaad, Julie Bissonnette, Marcel Groleau et Ghalia Chahine*

# ÉQUIPE

**Paul Racette Dorion**, coordonnateur par intérim



# SOMMAIRE DES ACTIVITÉS

L'année 2019 marque le lancement officiel de la Fiducie agricole REM.

## Démarrage

Suite au lancement médiatique de la Fiducie qui a eu lieu le 3 avril 2019, l'Acte constitutif de la Fiducie agricole REM a été notarié le 2 juillet 2019, marquant ainsi la création légale de l'organisme. Les 5 mois suivants ont quant à eux été consacrés à la mise sur pied administrative de la Fiducie, et notamment à la préparation des documents et procédures dans le but d'assurer une saine gestion de l'organisme. Le Conseil des fiduciaires s'est réuni à trois reprises entre juillet et décembre 2019.



*Lancement médiatique de la Fiducie agricole REM, le 2 avril 2019 à la Maison du développement durable*

## Mise en place

Une première visite terrain a également permis aux membres du Conseil des fiduciaires de se familiariser avec les lieux visés par la Fiducie. Les rencontres du Conseil ont permis d'adopter une stratégie de fonctionnement, un code d'éthique et de déontologie applicable aux fiduciaires et aux employés et un règlement de régie interne. La Fiducie agricole REM a également procédé à l'adoption de son premier budget, de même que de son premier plan d'affaire qui définit les prochaines étapes de son fonctionnement. Des rencontres et contacts avec des partenaires potentiels ont également été organisés.

En somme, l'année 2019 a été consacrée à la construction de bases solides de la Fiducie.



# FIDUCIE AGRICOLE REM

## RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre 2019

2019

### CHARGES

|  |                |    |
|--|----------------|----|
| Frais bancaires                              | <u>6</u>       | \$ |
| INSUFFISANCE DES PRODUITS<br>SUR LES CHARGES | <u>(6)</u>     |    |
| ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE             | -              |    |
| APPORTS DE L'EXERCICE                        | 500 000        |    |
| ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE             | <u>499 994</u> | \$ |



# FIDUCIE AGRICOLE REM

## BILAN

Au 31 décembre 2019

2019

ACTIF

À COURT TERME

|          |                |    |
|----------|----------------|----|
| Encaisse | <u>499 994</u> | \$ |
|----------|----------------|----|

|           |                |    |
|-----------|----------------|----|
| ACTIF NET | <u>499 994</u> | \$ |
|-----------|----------------|----|



Avril 2020